

CONSULTATION MÉDICO-INFIRMIÈRE : FILIÈRE INSUFFISANCE CARDIAQUE

Pour quels patients ?

Tous les patients diagnostiqués avec une insuffisance cardiaque, ayant besoin d'une prise en charge rapprochée, suivent une hospitalisation ou un épisode de décompensation.

Quelles prestations ?

Un suivi du patient sur 4 consultations dans un laps de temps de 4 à 6 semaines, à l'hôpital d'Yverdon-Les-Bains, comprenant :

- Education thérapeutique
- Evaluation clinico-biologique et l'adaptation du traitement
- Approche globale et coordonnée

Notre équipe spécialisée

- Cardiologue
- Chef-fe de clinique
- Pharmacien clinicien
- Infirmières spécialisées
- physiotherapeute

CONSULTATION INFIRMIÈRE À DOMICILE

Pour quels patients ?

Tous les patients du Nord Vaudois atteints d'insuffisance cardiaque, présentant des axes de vulnérabilité tels que :

- Consommation de soins accrue
- Réadmission régulière
- Compliance médicamenteuse limite
- Littéracie en santé limitée
- Isolement social
- Gestion inadaptée des auto-soins

Quelles prestations ?

Visite et suivi personnalisé à domicile, en collaboration avec les organisations de soins à domicile, comprenant:

- Evaluation clinique infirmière
- Education thérapeutique

Pourquoi choisir cette approche ?

Cette approche permet une prise en charge du patient de manière globale, personnalisée et coordonnée entre tous les professionnels de la santé et intervenants.

Référer un patient

Le médecin référent envoie sa demande à : insuffisance.cardiaque@rsnb.ch

(identité et données administratives du patient, historique médical, diagnostique et contact du demandeur)

Méris Rapin

Infirmière clinicienne spécialisée

024 424 52 40



Sibylle Robert-Grandpierre

Infirmière spécialisée

024 424 42 94

insuffisance.cardiaque@rsnb.ch